

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

81. 173

Objet

GOLF. Acquisition de
forêts pour échange
avec l'O.N.F. 2ème tranche

DATE DE CONVOCATION

6 Novembre 1981

DATE D'AFFICHAGE

6 Novembre 1981

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 22

Nombre de votants 23

pour _____

Contre _____

Abstentions _____

SOUS-PREFECTURE

18. MAR. 1982

ROCHEFORT - CHARENTE-MARITIME

6

Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent quatre vingt un
le treize novembre à 18 heures 30
le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la
présidence de M. Pierre LIS, Maire

Etaient présents : MM. LIS, FABER, LACHAUD, FOUCHE, BOUTET,
BOUCHET, BUJARD, TETARD, POUMAILLOUX, NAULIN, MAURELLET, BOISARD
COLLE, BOULAN, BROTRÉAU, BERLAND, CABAL, DEFOUR, PELLETIER,
POUGET, TAP, Mme TACQUET

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. DUFEIL par M. BOISARD

Absents : MM. GUICHAOUA, PAPEAU, MONTRON, VIAUD.

Monsieur PELLETIER a été élu Secrétaire.

M. le Rapporteur expose :

Par délibération en date du 19 Décembre 1980, le Conseil
Municipal a décidé d'acquérir une suite de parcelles de terrains
boisés en vue d'échange ultérieur avec l'O.N.F.

Il est proposé, pour compléter cette délibération, de
décider l'acquisition d'autres parcelles comprises dans le
périmètre concerné et pour lesquelles la Ville vient d'obtenir
une promesse de vente.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où l'exposé de M. le Rapporteur,

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances réunie
le 6 Novembre 1981,

DECIDE :

- d'acquérir les parcelles de terrains désignées ci-dessous,
après accord du service des Domaines sur le prix et sous réserve
de celui de l'Office National des Forêts sur la possibilité
d'échange de ces parcelles avec une partie des terrains du Golf.

./.

Commune des MATHES, au lieudit "Bois de Monsouci"

- Parcelle cadastrée section B N° 3213, pour 3.096 m², appartenant à M. Jean JACQUES, dessurant à ROYAN et à M. André CHUSSEAU, demeurant à ETAULES, pour un montant de 13.932 Frs.
- Parcelle cadastrée section B N° 3214 pour 3.096 m², appartenant à M. Henri MOUSSION, demeurant à Arvert, pour un montant de 13.932 Frs
- Parcelle cadastrée section B N° 3215, pour 3.096 m², appartenant à M. Edmond JACQUES, demeurant à ARVERT, pour un montant de 13.932 Frs.
- parcelle cadastrée section B N° 1587, pour 8.945 m², appartenant à M. Alain XAVIER, dessurant à Saïtes, pour un montant de 40.252,50 Frs.
- parcelle cadastrée section B N° 1531, pour 5.166 m², appartenant à M. Henri GODILLOT, demeurant à LA TREMBLADE, pour un montant de 23.247 Frs.
- parcelle cadastrée section B N° 1532, pour 5.166 m², appartenant à M. Henri GODILLOT, demeurant à LA TREMBLADE, pour un montant de 23.247 Frs.
- parcelle cadastrée section B N° 1533, pour 5.167 m², appartenant à M. Daniel MOUSSION, demeurant à ETAULES, pour un montant de 23.251 Frs 50.

soit au total 33.732 m² à 4.50 Frs le m², CENT CINQUANTE ET UN MILLE SEPT CENT QUATRE VINGT QUATORZE FRANCS.

- d'autoriser M. le Maire ou M. le Premier Adjoint agissant par délégation, à signer les actes d'acquisition correspondants, qui seront dressés en l'étude de Me LESTRILLE, Notaire à ETAULES.
- de solliciter de M. le Préfet de la Charente-Maritime, la déclaration d'utilité publique
- d'imputer la dépense correspondante au Budget 1981, Chapitre 908.2 Article 2101.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Ont signé au registre MM. les Membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME
Pour le Maire
Adjoint Délégué,

